

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 25 MARS 2010

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15

présents : 11

votants : 15

excusés : 04

absent : 00

Date de convocation : 11.03.2010

L'An Deux Mil Dix, le 25 mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis DESLANDES, Maire.

Etaient présents : Mr DESLANDES, Mr BOITEL, Mme DESCOUTURE Mr LAPERSONNE, Mr FERNANDEZ, Mme DEPRIESTER, Mme PHILIPPE, Mr DEMARS, Mr DAMBRON, Mr INGLARD, Mme RUIZ.

Excusés : Mr HUBERT donne pouvoir à Mr DESLANDES
Mr SENEZ donne pouvoir à Mr DAMBRON
Mme GASPART donne pouvoir à Mme PHILIPPE
Mme LUBOINSKI donne pouvoir à Mme DESCOUTURE.

Monsieur LAPERSONNE a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion du 4 Février 2010 est adopté à l'unanimité,

L'ordre du jour est ensuite abordé :

- 1- Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif Communal 2009
- 2- Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif CCAS 2009
- 3- Vote du Compte de Gestion AFR 2009
- 4- Vote du Budget Primitif Communal 2010
- 5- Vote du Budget Primitif CCAS 2010
- 6- Vote des trois taxes 2010
- 7- Contrat Madame CHOMETTE ; Adjoint Administratif à l'Agence Postale Communale
- 8- Déclarations d'Intention d'Aliéner 2009
- 9- Attribution d'un nom et de numéros à la voirie du lotissement de la SCI « les demeures du Beauvaisis »
- 10- Captage eau potable
- 11- Divers

1 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2009 :

Le Maire commente le compte administratif 2009 de la commune qui se présente comme suit :

Fonctionnement :

- Dépenses	433 849.49 €
- Résultats reportés en excédent	297 987.58 €
- Recettes	504 125.81 €
Excédent de clôture	368 263.90 €

Investissement :

- Dépenses	146 084.31 €
- Résultats reportés en excédent	52 677.37 €
- Recettes	57 389.61 €
Déficit	36 017.33 €

Les « reste à réaliser » en dépenses sont de	20 000 €
Et en recettes de	32 038 €

Le déficit de clôture est donc de 23 979.33 €

L'excédent global « investissement + fonctionnement »
est donc de **344 284.57 €**

Le Maire quitte la séance.

Madame RUIZ, prend la présidence pour organiser le vote.

Ce compte est approuvé par le conseil municipal à l'unanimité des présents et quitus est donné au Maire.

2 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2009 :

Le Maire commente le compte administratif du CCAS 2009 qui se présente comme suit :

Fonctionnement :

- Dépenses	3 690 €
- Résultats reportés en excédent	26.03 €
- Recettes	4 058.60 €
- Excédent de clôture	394.63 €

Le Maire quitte la séance.

Madame RUIZ, prend la présidence pour organiser le vote.

Ce compte est approuvé par le conseil municipal à l'unanimité des présents et quitus est donné au Maire.

3 – VOTE DU COMPTE DE GESTION AFR 2009 :

Le maire précise qu'il n'y a aucune écriture comptable pour l'année 2009.

Ce compte est donc approuvé par le conseil municipal à l'unanimité des présents et quitus est donné au Maire.

4 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2010 :

Monsieur Le Maire présente le budget primitif communal établi pour cette année 2010.

Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses.

➤ Fonctionnement : Dépenses / Recettes	834 221.57 €
➤ Investissement : Dépenses / Recettes	448 814.33 €

Les principaux projets prévus en investissement sont les suivants :

- a) Renforcement et mise en sécurité électrique sur 3 sites sur lequel est proposé : 191 500 €
- b) Travaux urgence dans l'église : 8 328 €
- c) Projet Mairie Requalification Urbaine pour lequel il est proposé : 50 000 €
- d) Frigo pour la Salle des Fêtes : 4 900 €
- e) Travaux de voirie : 38 370 €
- f) Matériel pour l'école : 3 500 €

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que l'opération Requalification Urbaine : rue du Général de Gaulle - Place Amédée Langlet, réalisation de deux classes, d'une salle périscolaire et d'une mairie est proposée au budget 2010 sous la forme d'une autorisation de programme.

La prévision de dépenses est de l'ordre de 800 000 € H.T mais compte tenu de la complexité, des réflexions à mener,... les travaux s'étaleront sur 3 voire 4 ans.

En recette, le financement reste à affiner. Il sera composé de subventions (de l'ordre de 300 000 € à 350 000 €), d'emprunts et d'autofinancement pour le reliquat.

Il est proposé d'ouvrir une autorisation de programme pour financer cet investissement à hauteur de 800 000 € HT soit 956 800 € TTC. Il est rappelé que l'information prévue auprès des habitants ne sera effectuée qu'après avoir reçu l'assurance que le montant des subventions prévues soit accepté par les différents partenaires.

Ces crédits de paiements annuels prévisionnels sont :

Année N (2010) : Définition du projet, lancement procédure travaux (architecte) sur le budget N : 50 000 €

Dépenses estimées à 50 000 € par autofinancement.

N + 1 (2011) : Payer les entreprises sur le budget N + 1 prévoir 300 000 € de travaux correspondant aux subventions prévisionnelles.

N + 2 (2012) : Fin des travaux sur le budget N +2 prévoir 606 800 € de travaux, emprunts, subventions et récupération de la TVA.

Il en est de même pour le renforcement et mise en sécurité électrique :

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'une opération de renforcement et mise en sécurité du réseau électrique ; renforcement BT Aérien rue de Villers sur There au poste « Therplace », sécurisation BT Aérien rue du Général de Gaulle et rue de la Libération et sécurisation BT Aérien Hameau de Wagicourt est proposée au budget 2010 sous la forme d'une autorisation de programme.

La prévision de dépenses est de l'ordre de 411 000 € H.T mais compte tenu des décisions à obtenir pour les subventions, les travaux, pourraient s'étaler sur 3 voire 4 ans.

La recette sera composée de subventions du Conseil Général (de l'ordre de 287 000 €) et d'autofinancement pour le reliquat.

Il est proposé d'ouvrir une autorisation de programme pour financer cet investissement à hauteur de 411 000 € HT soit 502 600 € TTC.

Ces crédits de paiements annuels prévisionnels sont :

Année N (2010) : Dépenses prévues au budget : 191 500 € pour une subvention de 117 000 €

N + 1 (2011) : A prévoir au budget en dépenses : 155 520 € pour une subvention de 84 900 €

N + 2 (2012) : A prévoir au budget en dépenses : 155 520 € pour une subvention de 84 900 € et récupération de la TVA.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité ces propositions, autorisent Monsieur le Maire à mettre en place ces autorisations de programme dans les conditions indiquées.

Ce budget tel que présenté est approuvé par l'assemblée délibérante à l'unanimité.

5 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF CCAS 2010 :

Monsieur le Maire présente le budget primitif CCAS établi pour cette année 2010. Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses :

➤ Fonctionnement : Dépenses / Recettes : 3444.63 €

Ce budget est approuvé par l'assemblée délibérante à l'unanimité.

6 – VOTE DES 3 TAXES 2010 :

Le conseil municipal vote à l'unanimité les taxes communales avec l'augmentation de 2% prévue au budget 2010 :

- Taxe d'habitation :	de 7.72 % à 7.87 %
- Taxe foncière (bâti) :	de 19,23 % à 19.61 %
- Taxe foncière (non bâti) :	de 37,61 % à 38,36 %

7-Contrat Madame CHOMETTE ; Adjoint Administratif à l'Agence Postale Communale :

Monsieur le Maire propose de renouveler le contrat de travail de Mme CHOMETTE pour un an à partir du 1^{er} avril 2010 pour 16h25 hebdomadaire.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

8 – Déclaration d'Intention d'Aliéner 2009 :

Le Maire donne lecture du tableau de suivi des déclarations d'intention d'aliéner qui est joint. Ces 13 déclarations ont été déposées en 2009 et le Conseil a autorisé le Maire par délibération en date du 5 Juin 2008 à préempter ou non au nom de la Commune. Il est toutefois prévu qu'un compte rendu soit effectué et c'est dans ce cadre que cette présentation annuelle est donnée.

Une préemption a été mise en place.

Après discussions, il est donné quitus à l'unanimité au Maire.

9 - Attribution d'un nom et de numéros de voirie du lotissement de la SCI les Demeures du Beauvaisis :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal sur avis de plusieurs de ses membres de dénommer la rue créée dans le lotissement cité « Jean Baptiste ACHER » Maire de la Commune de 1800 à 1806. La numérotation se ferait selon plan joint (impairs de 1 à 11 sur le côté gauche en rentrant dans la rue en venant de celle du Maréchal Leclerc et pairs de 2 à 12 sur le côté droit).

Les membres du Conseil Municipal acceptent cette proposition à l'unanimité et demandent qu'il soit indiqué sur le panneau à mettre en place «Maire de Therdonne de 1800 à 1806».

10 - Captage eau potable :

Monsieur le Maire donne la parole à Gilles Demars qui explique à l'assemblée que la Ville de Beauvais recherche de nouveaux captages d'eau potable pour les 10 années à venir. Les études effectuées indiquent que la vallée du Thérain de Beauvais à Mouy est le site le plus approprié.

La Ville de Beauvais propose donc un forage prospectif de 30 m de profondeur dans le Marais de Bourguillemont sur une parcelle communale qui irait chercher l'eau de la nappe dite de la craie. Ce forage serait accompagné de deux piézomètres de 10 m de profondeur qui permettent de suivre le niveau de l'eau, l'un installé juste à côté du forage et l'autre en bordure du Thérain pour suivre les éventuels impacts des pompages sur le niveau de la rivière. Les essais de pompage qui ont pour but de définir la productivité du site et les caractéristiques de l'eau auront lieu en plusieurs étapes c'est-à-dire pompage par paliers d'une heure puis en longue durée sur 72h. Ces essais pourraient être effectués en mai/juin. En attendant la décision finale sur le devenir de ce site le forage et les piézomètres seront refermés et surveillés.

Le SIAEAB, syndicat auquel la commune est adhérente a été informé de ce projet.

Les membres du Conseil font part de leur inquiétude sur les éventuelles conséquences sur le Thérain et souhaitent connaître quel avantage aurait la Commune si le forage devenait définitif. Après discussions il est donc convenu d'autoriser ce forage prospectif et il est demandé au maire, chargé des démarches nécessaires vis-à-vis de la ville de Beauvais, d'accompagner cette autorisation des réserves citées.

11 – DIVERS :

a) Inscriptions Ecole :

Elles auront lieu les 3^{ème} et 4^{ème} semaines d'avril à la Mairie.

b) INSEE recensement de la population :

Le dernier recensement INSEE indique que la commune comporte 916 habitants.

c) Fêtes :

François Fernandez commente les manifestations réalisées et à venir :

- Carnaval organisé par les parents d'élèves le 13 mars,
- Dépôt de gerbe au Monument aux Morts avec les anciens combattants le 8 mai,
- Spectacle et fête communale les 8 et 9 mai,
- Brocante le 9 mai,

- Concert en juin (23 ou 24) dans l'Eglise Saint Ouen par le Conservatoire de Beauvais (entrée 3 €).

Réunion prochaine de la commission pour organiser la fête et prévoir le 14 juillet.

d) Travaux de fleurissement :

Eric Dambron commente le projet et indique que la commission doit se réunir prochainement avec le personnel communal afin de le mettre au point.

e) Présentation SYMOVE et ACCIDE :

Une réunion de présentation du centre de traitement des déchets envisagé à Villers St Sépulcre est prévue le 1^{er} avril prochain par le SYMOVE dans la salle du Conseil à 20h ; L'association ACCIDE devrait intervenir sur le sujet le même jour à 18h30 (RDV non confirmé).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h10.

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le jeudi 6 mai 2010.